

## Une démarche centre bourg sur la commune de Stenay, De nouveaux modes d'intervention de l'EPFL

le mardi 1<sup>ier</sup> décembre

PRÉPARONS DES TERRITOIRES D'AVENIR



# Le renouvellement des centres bourgs dans le PPI de l'EPFL

PRÉPARONS DES TERRITOIRES D'AVENIR



# / Programme Pluriannuel d'Intervention 2015-2019 de l'EPFL :



## Un de ses Objectifs:

Favoriser le recyclage foncier pour limiter l'étalement urbain notamment :



### Les Modalités de mise en œuvre :

- ✓ Par <u>les politiques de reconversion</u> <u>des friches (industrielles,</u> hospitalière).
- ✓ Par <u>une politique intégrée de</u> <u>densification des centres bourgs.</u>



# / Une politique intégrée de densification des centres-bourgs



#### **Objectif:**

lutter contre l'extension de l'urbanisation en intervenant de façon globale dans la requalification de centres / îlots urbains dégradés



#### Modalités d'intervention :

- constituer un référentiel foncier et immobilier puis,
- acquisitions foncières puis,
- travaux de déconstruction, dépollution, mise en sécurité puis,
- minoration foncière à la revente



### / Une démarche globale comprenant cinq temps

Une phase 0 / Analyse du site et des programmes réalisés ou en cours Réalisation du cahier des charges de l'étude centre bourg

Une phase 1/ Réalisation de la phase 1 de l'étude centre bourg, le diagnostic

Une phase 2/ Réalisation de phase 2 de l'étude centre bourg, la définition du projet de revitalisation du centre bourg

Une phase 3/ Réalisation de la phase 3 de l'étude centre bourg, l'identification des espaces prioritaires et définition du programme d'affectation et d'aménagement des espaces prioritaires

Une phase 4/ Définition du programme opérationnel (bilan foncier, bilan aménageur, bilan promoteur)

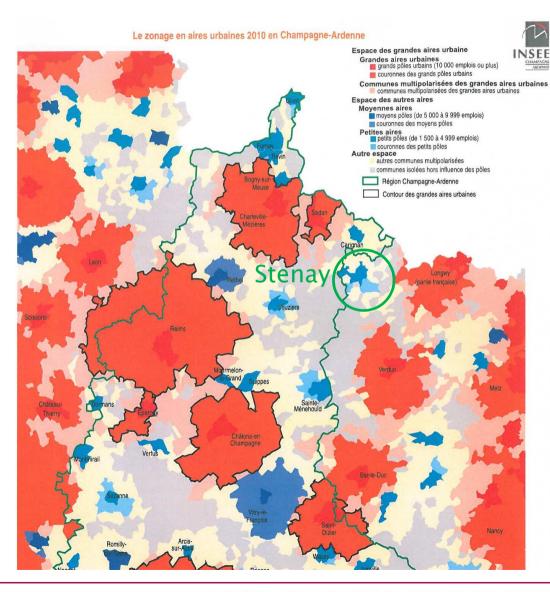
Une phase 5/ Acquisitions foncières et travaux



La commune de Stenay, une commune du nord meusien

PRÉPARONS DES TERRITOIRES D'AVENIR





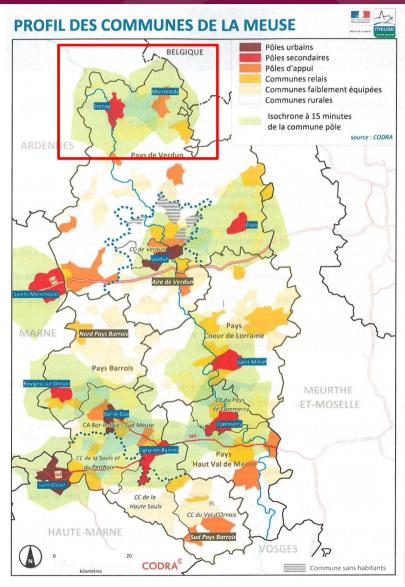
/ Située sur un espace transfrontalier s'étendant de Sedan à Longwy



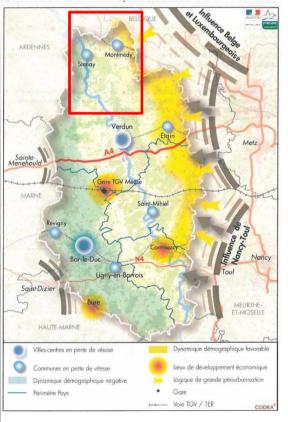
Une commune identifiée comme :

- Un petit pôle urbain relativement autonome
- et comprenant une petite couronne de villages situés autour.





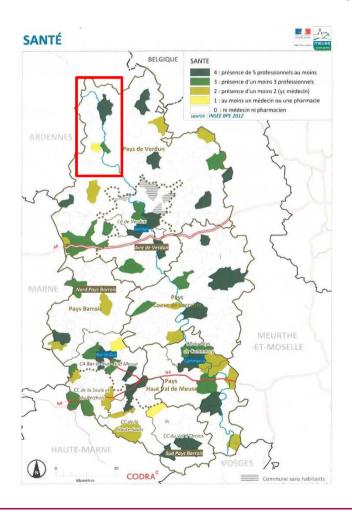
/Un pôle secondaire de la Meuse avec deux pôles d'appui (Dun sur Meuse et Montmedy)



mais identifié comme une commune en perte de vitesse dans le PDH de la Meuse



### / Un pôle de services et d'emploi structurant un territoire rural et traversé par la Meuse



Des services de santé, de formation (cité scolaire) et culturel expliquant le poids de l'emploi public sur Stenay



La principale entreprise du secteur, la papeterie du groupe Munksjio



/ des démarches communales et intercommunales s'articulant, s'exerçant et se mettant en œuvre par exemple



#### Dans le cadre d'appels à projets









Dans le cadre du lancement du dispositif centre bourg EPFL où la convention opératoire est signée par la commune, la communeuté de communes et l'EPFL



Dans le cadre de la mutualisation de services comme sur le la plateforme info énergie sur le pays de Verdun.



L'étude centre bourg sur Stenay, Les périmètres de l'étude

PRÉPARONS DES TERRITOIRES D'AVENIR



/ Une analyse territoriale et notamment son volet foncier et immobilier conduite sur différentes échelles



<u>Des échelles contextuelles</u>: l'espace transfrontalier, le nord meusien et la communauté de communes actuelle



<u>Des échelles de projet et de programmation :</u> le centre bourg et sa couronne, le centre historique et ses extensions, le centre historique



### /le centre historique et ses extensions





Une agglomération comportant plusieurs visages :

- Un centre historique (1)
- Une couronne pavillonnaire (2)
- Un faubourg isolé, Cervizy (3)
- Une zone d'activités commerciales et de services (4)
- La papeterie (5)
- Une friche industrielle de 7ha (6)

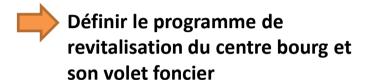


Réinterroger le rapport entre le centre la périphérie, par exemple le phasage dans le temps du traitement de la friche industrielle et de la revitalisation du centre bourg

# epfl

# /le centre historique, l'espace de programmation







L'étude centre bourg sur Stenay, le référentiel foncier

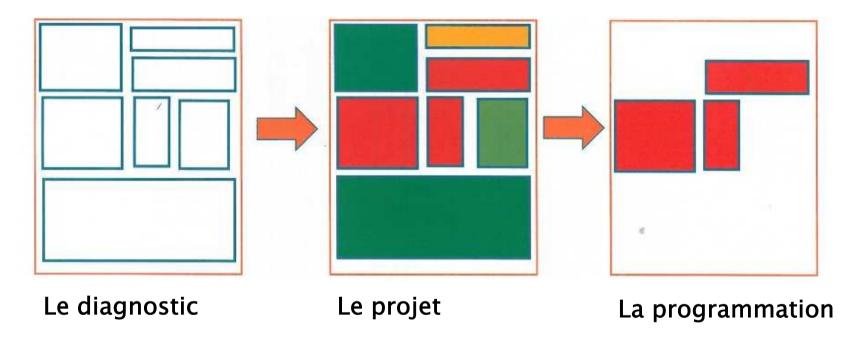
PRÉPARONS DES TERRITOIRES D'AVENIR



- Identifier le axes d'analyse et le contenu de l'étude centre bourg
  \_ L'organisation urbaine / les trames bâties et viaires) sont elles
  en adéquation avec les enjeux d'aujourd'hui et de demain
  (mobilité, isolation thermique des bâtiments....) ?
  - L'offre en logements / la vacance qui se concentre sur le centre ancien est elle aujourd'hui un réservoir de logements à exploiter ? Ces logements sont ils en capacité de répondre aux besoins de nouveaux ménages ? Ces logements anciens sont ils compatibles avec l'application de la réglementation thermique ?
  - L'organisation de services publics et privés / le développement en périphérie d'une offre de services (l'autre cité, la zone commerciale) implique-t-il de repenser l'offre de services du centre bourg (articulation, complémentarité, spécialisation) ?
  - Le potentiel de renouvellement urbain du centre bourg / le centre bourg possède-t-il les ressources foncières susceptibles de répondre aux objectifs de sa revitalisation ? Et dans quelles conditions sont elles mobilisables ?



#### /Le principe de l'étude centre bourg





A chaque stade de la démarche, connaître, mesurer et identifier le foncier porteur de programmation pour l'avenir du centre bourg



# Définir un référentiel foncier pour développer une programmation

Thème des indicateurs	Indicateur de dureté - pour établir le projet urbain		
Structure bâtie	Identifier un Coefficient général		
	d'emprise au sol du bâti		
Affectation	1-Habitat		
	2- Mixte (Habitat et activité) ou activité		
	3- Equipement public		
	4- espace sans affectation		
Régime de propriété	1- mono propriété		
	2-multipropriété		
Statut d'occupation	1-Vacant		
	2- Propriétaire occupant		
	3- Locataire		
Etat du bâti	1- Dégradé, ruine, non bâti		
	2- Moyen		
	3- Bonne état		
	Pour les biens à l'abandon, il sera		
	nécessaire de caractériser ce niveau		
	d'abandon de la façon suivante :		
	- bien à l'abandon, - bien présentant un risque pour la		
	sécurité des habitants ou des tiers		
	- Bien présentant une suspicion		
	d'insalubrité		
	- pas d'observations particulières		

#### Une double analyse



Décrypter l'organisation du centre (habitat, mobilité, commerces, services, environnement ) et le jeu des acteurs locaux



Mesurer une première fois la capacité de l'armature foncière à muter (à partir de la grille ci contre). Cette analyse foncière est jusqu'à la parcelle et au lot sur les espaces stratégiques



# /Evaluer la mutabilité foncière sur les secteurs prioritaires en définissant un indice de dureté foncière sur les secteurs prioritaires

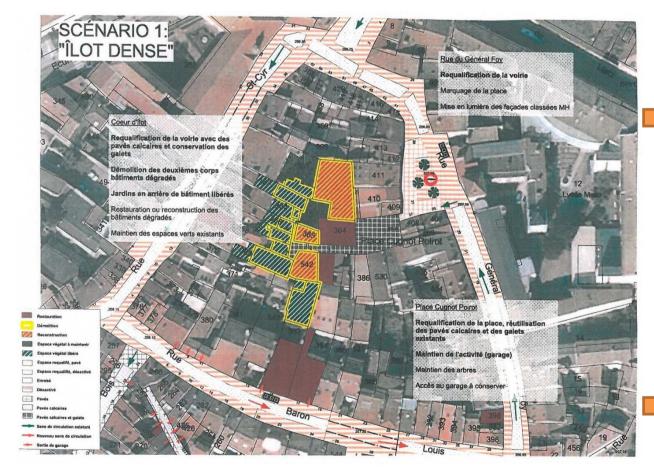
#### Légende

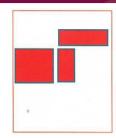
- . De 1,6 à 2 indice fort
- . De 0,8 à 1,5 indice moyen
- . De 0 à 0,7 indice faible

1	0,4	0,1 0,6		
	0,6	0,7	0,3	
0,4	1,8	2	1,9	1,2
0,8	1,2			
	0,2	1,5		



# /Proposer un scénario de développement pour les espaces prioritaires:





Identifier les espaces:

- -à recomposer
- -à acquérir
- -à démolir
- -à préserver
- -à aménager

Proposer des outils fonciers de mise en œuvre du projet

# epfl

### / Sur Stenay, des secteurs posant des difficultés



Des structures viaires et bâties à revoir

Restructurer des îlots avec de l'habitat pas ou peu adapté aux besoins d'aujourd'hui (fusion de bâtiments, création de jardins privatifs...)à.



### / Sur Stenay, des secteurs posant des difficultés



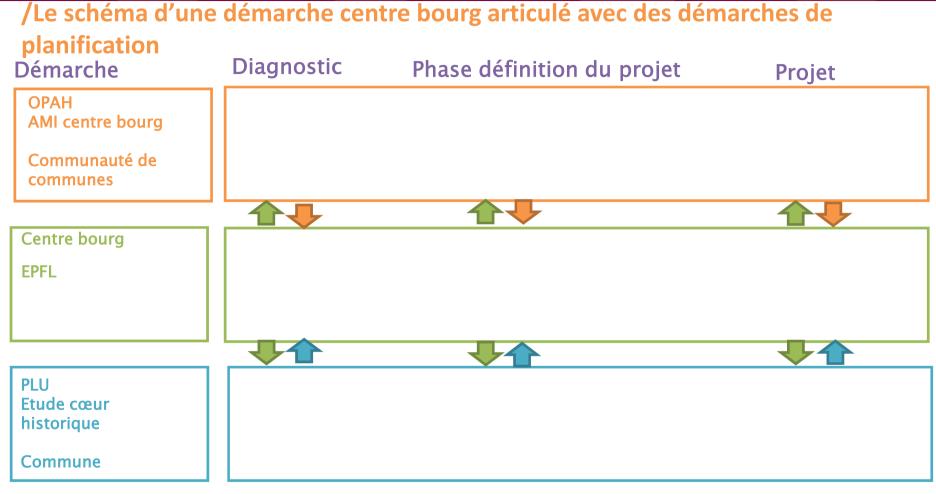
Redévelopper des logements dans au dessus des commerces (par la fusion de bâtiment par exemple)



### Articuler des démarches

PRÉPARONS DES TERRITOIRES D'AVENIR





Des démarches sont aujourd'hui en cours sur les communes de Foug et de Rambervillers où l'étude centre bourg s'articule avec la révision du document d'urbanisme